

METTRE EN PLACE LA GENDER DIRECTIVE



1 jour

Fiche d'inscription
sur www.caritat.fr

Garanties - Produits - Marché



À qui s'adresse cette formation ?

Aux actuaires, responsables de projet Gender Directive, statisticiens, cadres des équipes produits et marketing, gestionnaires des risques des assureurs et réassureurs, bancassureurs, mutuelles, institutions de prévoyance, courtiers et grossistes.

Pour obtenir quoi ?

Bien connaître la modification de la directive européenne 2004/113/CE (origine, périmètre d'application, calendrier, acteurs). Comprendre le contexte réglementaire et concurrentiel de sa mise en application ainsi que ses enjeux. Avoir une vision stratégique en identifiant les principaux facteurs de succès du passage à la tarification unisex.

Comment ?

Par une présentation claire de la réglementation, une analyse schématique de l'ensemble des interactions entre les différents enjeux et conséquences de la Gender Directive complétée par des cas pratiques reposant sur des exemples simples et concrets.

Quels sont les pré-requis ?

Une bonne culture générale de l'activité d'assurance idéalement complétée par des notions de base en statistique ou en actuariat.

Qui anime cette formation ?

Lionel TEXIER, Gérant associé R&A, président fondateur ActuarialCnam. Titulaire du DESE actuariat du CNAM, 10 ans d'expérience en assurance vie et non-vie, en actuariat et marketing. Editeur de blog et organisateur de colloques pour les actuaires.



La formation en pratique...

Quand et où a lieu la formation ?

7 février 2013

9 h 00 - 12 h 30 et 14 h 00 - 17 h 30
Caritat, Paris 8°

Combien coûte la formation ?

810 € HT + TVA 19,60%, soit 968,76 € TTC.
Les frais de participation couvrent la journée de formation, la documentation complète, le déjeuner et les pauses café.

Où vous loger ?

Si vous venez de province ou de l'étranger, pour toute réservation d'hôtel, contactez notre partenaire : Elysées West Hôtel - 01 47 75 92 90 - www.ewh.com. Demandez le tarif Caritat.

Qu'allez-vous apprendre ?

Le fait déclencheur : l'arrêt test-achat

Le cadre juridique européen 2004/113/CE

- Analyse de l'arrêt
- Lignes directrices sur l'application de la directive dans le secteur des assurances

Mise en œuvre de la directive en France

- Calendrier de transposition dans la réglementation française
- Rôles et responsabilités

Le contexte réglementaire, socio-économique et concurrentiel

- La mise en œuvre de Solvabilité 2
- Le projet de refonte de la directive intermédiation en assurance (IMD2)
- La crise économique et financière et ses impacts sociaux
- Le marché de l'assurance, les comparateurs de prix d'assurance, les nouveaux canaux de distribution

Les enjeux de la tarification unisex :

- Préparer le 21 décembre 2012
- Gérer la mise en place, analyser, surveiller et piloter
- Un positionnement stratégique

Cas pratiques

- Communication auprès des assurés
- Communication auprès du réseau
- Refonte du système d'information
- Tarification, calcul des provisions et gestion des risques

Conclusion

Contact :
01 44 51 04 00

Qu'en disent les stagiaires ?

Cette formation est une nouveauté du catalogue Caritat.